

Attelage &

L'ENGOUEMENT POUR L'ATTELAGE EN GÉNÉRAL EST UNE CHOSE AVÉRÉE, ET CE QUEL QUE SOIT L'ÉQUIDÉ UTILISÉ. SI LA PROMENADE DRAINE LA MAJORITÉ DES MENEURS, IL EST VRAI QUE LA COMPÉTITION ATTIRE DE PLUS EN PLUS DE PRATIQUANTS DE LA NOBLE DISCIPLINE.



Pensez au chrono et au stéthoscope pour contrôler les pulsations cardiaques de votre âne.

Il est vrai aussi que ces compétitions, notamment celles du challenge AAA, ont tiré vers le haut cette pratique qui sied si bien aux ânes, mais on déplore malheureusement depuis peu une dégradation de l'éthique au profit d'une volonté parfois malsaine de gagner à tout prix. Sans compter les pauvres ânes qui, en remerciement de la bonne journée passée en leur compagnie, sont embarqués dans les vans à coup de bâton ou (cela s'est vu tout récemment) à coup de pile électrique !

Certes, un petit coup de fouet sur la croupe pour calmer une rébellion naissante ou pour remettre en avant un âne

éthique

après un obstacle et le relancer sur le trot n'est pas de la maltraitance, c'est de l'éducation pour le premier cas et de l'aide (dite artificielle) pour le second. Il ne faut pas tout mélanger et ne pas tomber d'un excès dans un autre. À savoir aussi qu'un petit coup de stick fera toujours moins de mal qu'un coup de guides qui va se répercuter dans la bouche de l'animal.

Il est temps de créer une charte de bonne conduite

Quant au reste, il serait peut-être bon d'instaurer un code de bonne conduite, une charte avec des règles précises et des sanctions adéquates qui pourraient s'inspirer par exemple du code des courses hippiques.

La maltraitance en sport équestre (les compétitions d'ânes font partie des sports équestres) n'est pas toujours spectaculaire. Il y a aussi ce que l'on ne voit pas. La maltraitance par ignorance ou par vanité : « *je veux gagner à tout prix* », conduit à des abus lors d'un concours. En endurance, ces abus étaient légion à ses débuts avec l'engouement de plus en plus marqué pour cette discipline. Des chevaux, poussés à bout, allaient jusqu'à mourir des suites de ces courses. Des chevaux bien souvent mal entraînés ou tout simplement pas du tout faits pour ces épreuves. Heureusement les instances ont pris « *le taureau par les cornes* » avant que la discipline, qui commençait à faire les gorges chaudes chez les équitants, ne se voie mise au ban de la Fédération,

voire être même interdite. À partir de là furent instaurés des niveaux qualitatifs pour des épreuves supérieures, niveaux par lesquels toute monture devait passer.

— Le contrôle vétérinaire comme garde-fou

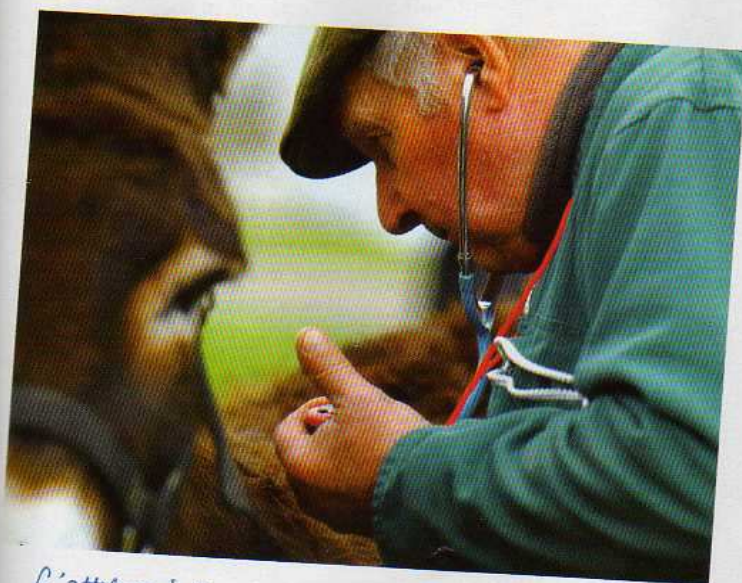
En plus de ces différents niveaux, les contrôles vétérinaires firent leur apparition. C'est surtout cela qui a sauvé la discipline... et les montures ! Souverains, ce sont eux qui autorisent un équidé à participer à l'épreuve, à la poursuivre et à y être classé. Les résultats vétérinaires interviennent même dans le classement de l'épreuve puisque les paramètres du contrôle final entrent dans le calcul des résultats sur toutes les épreuves de qualification. Par exemple, un équidé arrivé premier au chronomètre et qui récupère à 64 pulsations minute (c'est le maximum autorisé avant élimination) se voit moins bien classé qu'un autre arrivé troisième ou quatrième mais qui récupère à 50 pulsations. Boiterie, déshydratation ou mauvaise récupération cardiaque sont éliminatoires.

Les contrôles vétérinaires ont lieu avant le départ et à chaque étape d'une épreuve quand celle-ci en compte plusieurs. Sur une course de 90 km, un contrôle vétérinaire est effectué tous les 25 ou 30 km puis 30 minutes après l'arrivée. Cela permet d'éliminer à tout moment de la course une monture qui ne serait pas en état de poursuivre. Il en est de même pour un animal qui présenterait des blessures dues au harnachement ou à des coups de cravache ou d'éperon.

— Tout faire pour éviter les abus

Que la monture soit montée ou attelée les paramètres sont les mêmes. Tout ceci peut être une piste de réflexion pour améliorer la sécurité de nos ânes en concours d'attelage. Pourquoi ne pas instaurer ce genre de contrôle sur les épreuves de marathon, et en ce qui concerne les blessures ou traces de coups, sur toutes les épreuves ? Cela ne pourrait être que bénéfique quant à notre image de marque... et à la santé de nos compagnons.

Ne considérons donc pas le vétérinaire comme un ennemi dont le but serait de nous sanctionner, mais au contraire comme un partenaire qui serait là pour nous aider à faire progresser nos compagnons dans leurs aptitudes et à nous permettre, à nous meneurs, d'adapter nos entraînements pour réaliser ces progrès ! ■



L'attelage doit rester un plaisir où la première condition est de s'assurer du bien-être de l'âne. Sinon, nous vous invitons plutôt à faire de la course automobile !